

DEPARTEMENT DU NORD

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES

S.I.G.A.L

**« SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR LA GESTION DE L'AERODROME DE LOISIRS »**

Le 17 septembre deux mille vingt et un, à 18 heures, le Comité Syndical s'est réuni en Mairie de Marcq-en-Baroeul, sous la présidence de M. Patrick DELEBARRE, Président du SIGAL

Date de Convocation : le 10 septembre 2021

Nombre de membres en exercice : 16

Etaients présents : MM. Patrick DELEBARRE, Bernard GERARD,
MM. Dominique LEGRAND, Sébastien BROGNIART,
MM. Martin LEPOUTRE, M. Jean-Louis MUNCH, Miguel BEADES, Louis LUTUN,
Mmes Marie-Paule LEPERS, Françoise GOUBE

Etaients absents ayant donné pouvoir :

M. Pierre VERLEY, ayant donné pouvoir à Mme GOUBE,
M. Pierre-Jean ANDRAL, ayant donné pouvoir à M. BEADES,
M. Jérôme MATHIEU, ayant donné pouvoir à M. LEGRAND,
Mme Gwendoline SPOTBEEN, ayant donné pouvoir à M. LUTUN,
M. Jean-Philippe PROUVOST, ayant donné pouvoir à M. BROGNIART,

Etait absente excusée :

Mme Nathalie HERBAUX

N° 21-04-02

Animation

SIG'ATHLON : Subvention au Club de Tir

Rapport de M. le Président,

Dans le cadre de l'organisation par le SIGAL du premier SIG'ATHLON sur l'aérodrome Lille – Marcq-en-Baroeul avant le 30 juin 2022, l'association de Tir de Wambrechies assurera la responsabilité technique du stand de tir de la course.

De plus, les bénévoles de l'association Tir de Wambrechies animeront un stand d'initiation au tir avec deux Kits carabine et pistolet laser.

Ces carabines sont prêtées à l'association par la Ligue Nord – Pas-de-Calais Fédération Française de Tir, contre la remise d'un chèque de caution de 3 000 €, qui ne sera encaissé qu'en cas de dégradations. Le club de Tir de Wambrechies n'a pas la trésorerie nécessaire à cette caution.

Ceci étant exposé, il vous est demandé de bien vouloir accorder une subvention de 3 000 € à l'association Tir Wambrechies, dont le mandatement ne sera effectué qu'en cas de dégradations.

Cette dépense sera imputée au chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » Article 6574 « Subvention de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé » au Budget du Syndicat Intercommunal.

Délibération Adoptée à l'Unanimité

Le Comité Syndical
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Comité

Certifié conforme

Le Président

S... A. L.
Syndicat Intercommunal pour la Gestion
de l'Aérodrome de Loisirs
Bureau de Piste
Avenue du Général de Gaulle
59910 BONDUES
Tél. 03 20 98 34 95
sigal-bondues@sigal.eu